



AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Exploitation du kiosque alimentaire avec terrasse
« POMME DE PIN »
situé sur le parking de la Siagne
Avenue du Général De Gaulle**

PROPOSITION DE REDEVANCE ANNUELLE

1^{ère} part fixe : montant forfaitaire annuel appliqué à la surface de l'autorisation d'occupation du domaine public, payable par acompte mensuel.

Plancher annuel	PROPOSITION CANDIDAT
7.200.00 €€

2^{ème} part variable : pourcentage annuel lié à l'activité économique par année d'exploitation. L'assiette de cette partie variable sera constituée par le chiffre d'affaire HT réalisé par l'occupant au titre de l'année n-1 d'exploitation.

Le pourcentage minimum annuel de cette partie variable se décompose comme suit	minimum	Proposition candidat
	1 %%

Fait à, le

Nom
Qualité
Signature